

Normes de publication

Les articles devront être envoyés aux cordinateur rices du numéro.

Les manuscrits soumis ne comporteront **aucune mention permettant d'identifier leur auteur ice** afin de garantir l'anonymat lors de l'évaluation (double aveugle). Merci de veiller à ce que l'article soit totalement anonymé, en particulier à l'absence de marque d'identité dans les propriétés du fichier et dans les notes (par exemple les mentions « voir mon article »).

L'article doit être enregistré au format **.doc** (pas de .docx) sous le nom : « nom de l'auteur rice_sociocriticism ».

L'article doit être accompagné du **formulaire de soumission** comprenant le nom, le prénom et les coordonnées complètes de l'auteur ice de l'article ; une notice bio-bibliographique ; les titres, résumés et mots-clefs (5) en français, en espagnol et en anglais.

Dans le cas où le manuscrit serait accepté, les auteur rices devront signer un contrat de cession de droit à caractère non exclusif pour que le texte soit publié et diffusé par la revue.

Indications générales pour la présentation des articles

Calibrage des articles : 35 000 à 40 000 signes, espaces compris.

Les textes sont formatés en corps 12 pour le texte, dans la police Times New Roman, interligne simple, marges normales à 2,5 cm, sans feuille de style.

Le document ne doit présenter aucune mise en forme typographique autre que l'utilisation de gras (titres et sous-titres) ou d'italiques (titres d'œuvre, mots en langue étrangère).

Ne pas utiliser de :

- soulignement (mis à part pour les URL),
- retrait/alinéas pour les paragraphes,
- saut de ligne entre les paragraphes d'une même partie,
- saut de page ou de section,
- numérotation de page.

Titre et sous-titres

Format : Time New Roman, 12, interligne simple. Les titres constituent des paragraphes autonomes. Utiliser le gras pour le titre de l'article.

Les intertitres sont distingués comme suit :

- gras pour les sous-titres de premier niveau,

- gras italique pour les sous-titres de deuxième niveau,
- italique sans gras pour les sous-titres de troisième niveau.

Ne pas dépasser trois niveaux de titre. Ne pas utiliser de numérotation automatique ou de retrait ni de point à la fin du titre.

Citations

Les citations courtes doivent être intégrées au corps de l'article et encadrées par des guillemets doubles chevrons pour les articles en français (« »). Utiliser les guillemets anglo-saxons doubles (" ") sans espaces pour les fragments de texte cités entre guillemets français ainsi que dans les articles en anglais ou en espagnol.

Les citations longues (supérieures à 3 lignes) doivent être isolées par un saut de ligne avant et après et constituer un paragraphe autonome. Elles sont formatées en corps 11, dans la police Times New Roman, interligne simple, retrait gauche à 2 cm, sans feuille de style, sans indentation initiale ni guillemets. Pas d'alinéa.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques sont signalées dans le texte sous la forme suivante :

(Nom de l'auteur rice, date, indication de page précédée de « p. »)

Exemple

(Cros, 1995, p. 27) ou Cros (1995, p. 27)

Elles sont développées en fin d'article dans le cadre d'une liste de références bibliographiques.

Pour plusieurs références d'une même année pour un e même auteur rice, utilisez les lettres en minuscule :

(Butler, 2005a, p. 56)

Quand plusieurs auteur rices sont cité es, séparez par un point-virgule : (Bourcier, 2011 ; Halberstam, 2018)

Pour des références à différents fragments du texte, séparez par une virgule : (Bourdieu, 1992, p. 55-57, p. 73-75)

Notes de bas de page

Les notes sont formatées en corps 10, dans la police Times New Roman, interligne simple, sans feuille de style.

Les notes de commentaire seront placées en bas de page avec numérotation automatique. La numération doit être continue depuis 1, placée en exposant.

Les appels de note seront placés avant guillemets et ponctuation, collées au mot sans espace et en écriture romaine (pas d'italiques).

Les notes peuvent contenir des renvois à des références signalées sous la même forme abrégée que dans le texte courant.

Bibliographie finale

La liste complète des références sera placée en fin d'article, intitulée « Bibliographie » en gras en en taille 12, interligne simple.

La bibliographie finale doit contenir uniquement les références citées par ordre alphabétique du nom d'auteur rice.

Lorsque plusieurs œuvres/articles d'un e auteur rice sont cités, répéter le nom de l'auteur rice (ne pas remplacer la deuxième occurrence du nom par un tiret) et classer les œuvres par ordre chronologique décroissant (du plus récent au plus ancien).

Tous les éléments sont séparés par des virgules. La référence se termine par un point.

Ne mentionner que l'année d'édition signalée dans le corps du texte.

Pour les références internet on indiquera [en ligne] après le titre de l'ouvrage ou du périodique dans lequel apparaît l'article. En fin de référence, on mentionnera entre crochet l'URL activé et entre parenthèses la date de consultation : [www.site.com (19 mars 2019)] On n'utilisera pas de point après les crochets.

Les mots comme « en ligne », « éditeur », « et » (quand deux ou trois auteur rices) sont à écrire ou à abréger dans la langue de la référence.

Ouvrage

Nom, Prénom, *Titre. Sous-titre*, lieu d'édition, maison d'édition, collection (coll. « titre de la collection »), année de publication.

Exemple

Foucault, Michel, Histoire de la sexualité. La Volonté de savoir, Paris, Gallimard, 1976.

Pour les ouvrages traduits, préciser après le titre et entre virgules : traduit de *préciser la langue* (en fonction des langues, *préciser le pays*) par Prénom Nom.

Exemple

De Lauretis, Teresa, *Théories queer et cultures populaires. De Foucault à Cronenberg*, traduit de l'anglais (États-Unis) par Marie-Hélène Bourcier, Paris, La Dispute, coll. « Le genre du monde », 2007.

Lorsqu'il y a plusieurs lieux d'édition, les séparer par une barre oblique, sans espaces ni avant ni après : Paris/Bruxelles, London/New York. De même, dans le cas d'une coédition.

Ouvrage collectif

Abréviations: éd., dir., coord., comp.

Nom, Prénom 1, éventuellement (et) Nom, Prénom 2, (et) Nom, Prénom 3 (éd. ou dir.), *Titre. Sous-titre*, lieu d'édition, maison d'édition, collection (coll. « titre de la collection »), année de publication.

Exemple

Chetcuti, Natacha et Michard, Claire (dir.), Lesbianisme et féminisme : histoires politiques, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 2003.

Au-delà de trois auteur rices, préciser « et al ».

Exemple

Hooks Bell, Brah, Avtar, Sandoval, Chela et al, Otras inapropiables, Feminismos desde las fronteras, Madrid, Traficantes de sueños, 2004.

Éditions critiques

Nom, Prénom, *Titre*, éd. Prénom Nom, lieu d'édition, maison d'édition, collection (coll. « titre de la collection »), année de publication.

Exemple

Hall, Stuart, *Identités et cultures. Politiques des Cultural studies*, éd. Maxime Cervulle, traduit de l'anglais (Royaume-Unis) par Christophe Jaquet, Paris, Amsterdam, 2007.

Article de périodique

Nom, Prénom, « Titre de l'article », *Nom du périodique*, volume (vol.), numéro (n°), éventuellement « Titre du numéro », éventuellement dir./coord. Prénom Nom, date, pages.

Exemple

Falquet, Jules, « Le mouvement féministe en Amérique latine et aux Caraïbes. Défis et espoirs face à la mondialisation néo-libérale », *Actuel Marx*, vol. 42, n° 2, 2007, p. 36-47.

Ortega González-Rubio, Mercedes, « Marsolaire d'Amira de la Rosa. La violence occultée », *Caravelle*, nº 102, « Citoyenneté et formes de violence. La violence de genre en Amérique latine », coord. Michèle Soriano, 2014, p. 109-119.

Saferstein, Ezequiel et Szpilbarg, Daniela, « La industria editorial argentina, 1990-2010 : entre la concentración económica y la bibliodiversidad », *Alternativas* [en ligne], nº 3, 2014. [https://alternativas.osu.edu/es/issues/autumn-2014/essays2/saferstein-szpilbarg.html (6 febrero 2019)]

Contribution à un ouvrage collectif/chapitre d'ouvrage

Nom, Prénom, « Titre de l'article », in Prénom Nom 1, éventuellement (et) Prénom Nom 2, (et) Prénom Nom 3 (dir./coord./éd.), *Titre ouvrage*, lieu d'édition, maison d'édition, collection (coll. « titre de la collection »), année de publication, pages.

Exemple

Mathieu, Nicole-Claude, « Dérive du genre/stabilité des sexes », in Natacha Chetcuti et Claire Michard (dir.), *Lesbianisme et féminisme : histoires politiques*, Paris, L'Harmattan, coll. « Bibliothèque du féminisme », 2003, p. 291-307.

Film

Nom, Prénom, Titre, année.

Exemple

Plá, Rodrigo, La zona, 2007.

Images

La revue ne publie que des illustrations pour lesquelles les autorisations nécessaires ont été obtenues ou qui relèvent du domaine public.

Les images (figures, illustrations) ne doivent pas être insérées dans le corps du texte : indiquez « image 1 (numérotation en chiffres arabes) : titre de l'image » à la place où vous souhaitez que celle-ci apparaisse.

Cet ancrage de l'image peut être différent de sa mention (« im. 1 ») dans le paragraphe rédigé.

Les images doivent nous parvenir à part, sous forme de fichiers indépendants (nommés « Nom de l'auteur rice_image1 », « Nom de l'auteur rice_image2 » etc.) au format « .jpg » de bonne qualité (au moins 300 dpi), accompagnées d'un fichier en format .doc intitulé « Nom de l'auteur rice_liste_images » comprenant, pour chaque image, la référence iconographique complète : titre, légende et crédits.

Règles typographiques et orthographiques courantes

- Le recours à l'écriture inclusive ou non binaire est encouragé.
- Les capitales sont accentuées : (É/Ê/È/Ë/À, etc.).
- Utiliser l'apostrophe incurvée (') et non l'apostrophe droite (').
- Remplacer « » par « », lorsque le tiret fait fonction de virgule, en veillant à ce qu'il soit encadré d'espaces insécables (sauf lorsqu'il est suivi d'une virgule).
- Les sigles seront écrits en majuscules et sans points : CNRS, etc.
- « éditeur » et « édition » s'abrègent « éd. » en français et « ed. » en anglais ou en espagnol.
- L'abréviation de « et caetera » est « etc. » (et non « etc... »).
- L'abréviation de « pages » est « p. » et non « pp. », suivie d'un espace insécable.
- L'abréviation de numéro est « n° » (lettre « o » en exposant) et non pas « n° » (caractère « degré »), suivie d'un espace insécable.
- Préférez « voir » à « cf. ».
- Utiliser les italiques pour les mots ou expression en langue étrangère. Exemple : les *gender studies*, les *postcolonial studies*, etc.
- Les locutions latines suivantes s'écrivent en italique : *supra*, *infra*, *i. e.*, *vs*, *et al* (utilisé quand plus de trois auteur rices).
- Dans le corps du texte, les chiffres s'écriront en toutes lettres jusqu'à dix (inclus), puis en chiffres arabes (sauf pour les comparaisons, les pourcentages où les sommes d'argent où l'on conservera toujours les chiffres arabes).
- Les siècles s'écrivent en petites capitales et l'abréviation est placée en exposant : « XX^e siècle » et non « XXe siècle ».
- Les années 70, 80, 90... s'écrivent en chiffres.
- « premier », « deuxième », « troisième » s'abrègent ainsi : 1 er/1 re, 2 e, 2 d, 3 e/3 es.